

Alternative Citoyenne pour Thorigny



Sommaire

Page 1

Édito

Invitation à l'AG annuelle

Pages 2-3

18 mois : premier bilan,
prochains projets

Pages 4-5

Ça se bouscule au
restaurant scolaire !

L'éolien dans la tempête

Pages 6-7

Vous avez dit
« voisins vigilants » ?!

Urbanisme : carte
communale ou PLU ?

Page 8

Présentation de
l'association et adhésion

*Publication imprimée par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.*

THORIGNY

Édito

Ce que notre pays a vécu ce 13 novembre ne peut se reproduire. Nous ne pouvons accepter que le simple fait de se promener, de vivre librement est un danger permanent parce que des fanatiques sèment la terreur dans le monde sous couvert d'une guerre sainte venue d'un autre temps. Il s'agit d'une barbarie menée au nom d'un alibi religieux, de la conséquence de problèmes sociaux et économiques auxquels notre pays est confronté. Mais réduire ces actes terroristes à cela serait simpliste. Les responsabilités sont aussi à rechercher dans les relations internationales opposant les peuples les uns aux autres pour des raisons économiques, énergétiques, militaires...

Ce que notre pays a vécu lors des élections régionales des 6 et 13 décembre est là aussi dramatique. Nationalement, un tiers d'électeurs prêts à suivre le Front National, parti d'extrême droite, qui prône l'exclusion, la stigmatisation d'une partie de la population de France, la recherche et la désignation de coupables tout-trouvés. Avec un vote extrême qui progresse, notre commune n'est pas épargnée (cf. graphique page 4).

Localement, *Alternative Citoyenne à Thorigny* est déterminée à agir dans l'intérêt général : le lien social, le « faire ensemble » sont des remparts efficaces et nécessaires contre la peur de l'autre. A l'instar des déclarations du Premier Ministre suédois en 2011 : « nous devons répondre collectivement à toutes ces violences, aux barbaries, par plus de démocratie, plus d'ouverture, plus de tolérance ».

Rejoignez-nous en participant à l'AG et en adhérant à l'association !

Assemblée Générale

Les membres du conseil associatif d'*Alternative Citoyenne pour Thorigny* vous invite à son assemblée générale ordinaire, le :

vendredi 29 janvier 2016, 20h30 – Thorigny (salle des associations)

Ordre du jour : compte-rendu moral et compte-rendu financier, projets à venir, élection du conseil associatif. La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.



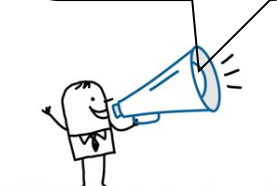
18 mois : premier bilan, prochains projets...

Actualisation de la carte communale ou mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme ? Alternative Citoyenne pour Thorigny l'avait anticipé dès la campagne électorale (cf. page 7).



RALENTISSEZ !!!

Nous saluons le projet d'installation de nouveaux panneaux électroniques indicateurs de vitesse.



Avis de recherche d'un budget dédié à la culture...
À l'exception de la bibliothèque municipale, qui ne fonctionne que grâce à des bénévoles, toujours rien...



La majorité municipale de Thorigny a fait le point lors d'une réunion publique, le 26 novembre 2015. Nous étions présents au côté de nos concitoyens et nous présentons nos commentaires.

- Urbanisme : le développement urbain marque le pas. La conjoncture est difficile : des parcelles restent à vendre dans les lotissements, plusieurs maisons sont à vendre sur la commune. Néanmoins la commune poursuit l'achat de terrains dans l'attente de la mise en place d'un PLU (voir ci-contre). La façade de la mairie va être rafraîchie : même s'il est nécessaire d'entretenir les biens communaux, est-ce urgent ? **Nous avons cependant proposé d'en profiter pour y apposer la devise républicaine Liberté-Egalité-Fraternité qui n'apparaît nulle part dans la commune.** Cette proposition a reçu bon un accueil de la part des personnes présentes et du maire.

Le gros projet de l'année est la remise aux normes de la salle G. Beignon (salle polyvalente). Celle-ci ne répond plus aux normes de sécurité depuis plusieurs années. Le coût du projet s'élève à environ 1 000 000 €. La commune espère obtenir des subventions pour plus de 50 % du coût. Les travaux devraient démarrer d'ici six mois. À terme, les Thorignais disposeraient d'un côté d'une salle de spectacle modulable et de l'autre d'une salle polyvalente plus grande. **Nous attendons la fin des études pour découvrir les plans de ces nouveaux espaces.** Pendant les travaux (plus d'un an), La Chaize mettrait à disposition sa salle dans le cadre d'une mutualisation entre les deux communes. **Il va falloir réserver longtemps**

à l'avance !

Un autre gros projet est annoncé : la réfection du clocher branlant de l'église.

- Voirie et sécurité routière : des panneaux électroniques indicateurs de vitesse (comme route de Fougeré) seront placés aux accès par La Chaize et St Florent. Un accès sécurisé au plateau multisports pour piétons et cyclistes est prévu. **La traversée de la route de la Chaize au niveau des terrains de sport reste dangereuse.**

- Budget - finances : les adjoints mettent en avant le respect des dépenses budgétisées, les postes principaux pour l'année sont la 4^{ème} classe de l'école publique (130 000 €), le plateau multisports (58 000 €), la voirie (76 000 €), la salle . L'effectif en personnel n'augmente pas. Les impôts augmentent chaque année de 1 à 2 %. **Nous continuons de penser qu'il faut limiter l'augmentation à un maximum de 1 % (en prenant en compte l'augmentation des bases).**

- Affaires scolaires : les classes découvertes sont subventionnées pour un tiers du coût avec un plafond à 100 € par enfant, (plus 20€ pour un deuxième de la fratrie) pour les deux écoles en 2016.

- Culture : la bibliothèque municipale, service public géré par des bénévoles, disposera de 1 300 € pour l'achat de livres et de 200 € pour les animations. « C Thorigynal » est un projet de parcours avec œuvres d'art dans et autour de la commune. **Proposé par des artistes locaux, dans le cadre du comité culture animé par les élus, ce projet a du mal à trouver ses marques. En effet,**

on ne sait pas qui le portera (association locale ? municipalité ? groupement d'artistes ?) ni comment il sera financé. Aucun budget n'est prévu, aucune subvention. À suivre...

- Tourisme : sur décision de la communauté d'Agglomération, une taxe de séjour est instaurée pour les touristes (locations vacances, gîtes).

- Communication, numérique : création de l'agenda distribué chaque mois par les élus, publication de 2 bulletins par an ; un bulletin de l'agglomération à naître « Roche + », le site de la commune est très consulté ; la fibre optique devrait être installée dans l'agglomération dans les 5 ans à venir et devrait accélérer les connexions internet (Thorigny ne devrait pas être concernée, la commune est trop petite) ; le panneau d'info lumineux sera posé selon le coût et les subventions obtenues. Selon les adjoints, l'agenda, les bulletins, le site de la commune régulièrement mis à jour sont des outils plébiscités. **Nous sommes toujours hostiles à l'implantation d'un panneau d'information lumineux, même subventionné. Il nous semble gaspilleur d'énergie et coûteux pour le peu d'utilité qu'il puisse avoir. Si le panneau actuel est dangereux pour les agents qui le manipulent, il n'y a qu'à le supprimer.**

- Conseil Municipal des Enfants : prévision d'une journée de rencontres avec les aînés en concertation avec le Conseil des Sages, des panneaux de sécurité routière à réaliser dans les écoles, fabrication d'un hôtel à insectes.

- Affaires sociales et associations : au restaurant scolaire un aménagement du temps de l'interclasse du midi est

organisé pour répondre à l'affluence d'élèves (2 services qui se chevauchent, bâtiment trop petit...). **Nous avons interpellé le maire à ce sujet car nous pensons que les conditions de repas des enfants ne sont pas bonnes malgré ces aménagements** (voir article joint).

- Animations : café-parents : aucun parent de la commune n'ayant participé au dernier café-parents organisés, cette animation ne sera pas reconduite. **Il est dommage de supprimer ces animations qui ont tout de même accueilli un public, fut-il d'une autre commune.** Les Thorignais aussi se rendent à des animations extérieures...

- Voisins vigilants : une réunion est prévue début 2016 (voir article joint).

- Eolien : projet initial abandonné, un autre parc d'éoliennes est envisagé par ABOwind (voir article joint).

- Projet de mise en commun La Chaize / Thorigny / Fougeré : M. le maire parle de plus en plus ouvertement de commune nouvelle, cite des exemples vendéens même s'il s'en tient pour l'instant à une mise en commun de moyens. **Nous rappelons notre fort attachement à la démocratie de proximité.**

- Personnes âgées : le Conseil des Sages a été invité à réfléchir à des alternatives aux maisons de retraite sur Thorigny pour les demandes qui actuellement se font en moyenne autour de 84 ans.

Le coût d'entretien annuel du futur panneau lumineux d'informations représente la totalité du budget culturel de la commune !



Recevez nos informations directement sur votre adresse électronique : abonnement gratuit sur notre site internet : www.alternative-citoyenne-thorigny.fr



Si vous avez des thématiques que vous souhaitez aborder lors d'un prochain débat, dites-le nous : 02.51.07.40.31 contact@alternative-citoyenne-thorigny.fr



Ça se bouscule au

restaurant scolaire !



Pour bien accueillir tous les enfants de la commune, notamment les nouveaux habitants, je vous annonce le lancement d'une étude en vue de l'agrandissement du restaurant scolaire !



Le restaurant scolaire commun aux deux écoles de Thorigny fonctionne avec deux entités :

- L'AGREP : association de parents bénévoles qui gère le fonctionnement, l'achat des produits, la facturation des repas ainsi que les salaires sous forme de contrat de mise à disposition,
- La commune de Thorigny mettant à disposition de l'AGREP les locaux, les équipements, et une subvention d'équilibre du budget cantine.

A ce jour la qualité des repas est reconnue de tous. Il y a environ 125 inscrits avec une organisation sur deux services. Seule ombre au tableau : les locaux qui deviennent de plus en plus exigus.

La politique démographique de la commune, favorisant l'arrivée de nouvelles familles, fait que le manque de place devient problématique, voire dangereux. L'augmentation des effectifs est de plus de 20% en 5 ans.

Lors du service, la place est un problème. La circulation des intervenants (salariés et bénévoles) entre les tables est devenue quasi impossible. La qualité de service s'en trouve affectée, en particulier pour les tout-petits.

Qu'en est-il de la sécurité des enfants

quant aux normes actuelles en vigueur ? À quand remontent la dernière visite de sécurité des bâtiments et les exercices d'évacuation sécurité incendie... ?

L'augmentation de la population de notre commune, évolution positive signe de l'attractivité de notre territoire, nécessite des services et des infrastructures répondant aux besoins collectifs.

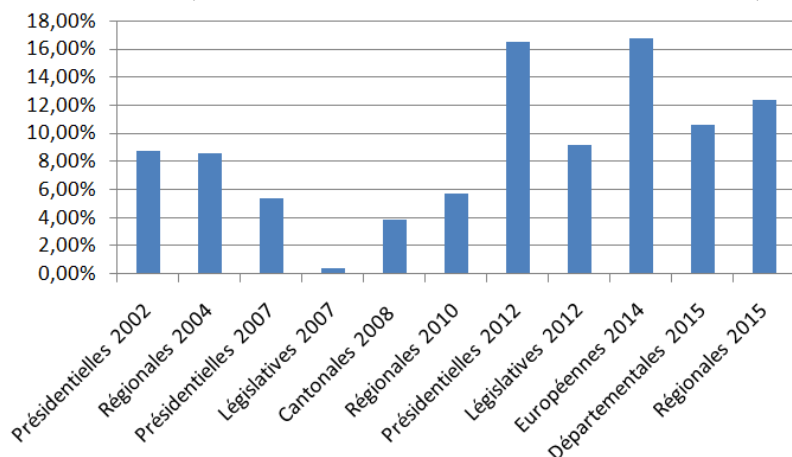
La politique enfance-jeunesse n'a pas été pensée dans sa globalité et à ce jour, la capacité d'accueil du restaurant scolaire arrive largement à saturation. Les équipements ne doivent-ils pas suivre ?

Une prise de conscience s'impose quant aux priorités d'investissement sur les bâtiments communaux nécessaires à nos enfants, tant sur la sécurité que sur la qualité.

Pour rappel, un million d'euros est budgété pour la salle Gustave Beignon en 2016, ainsi que des investissements sur les bâtiments de la mairie et de l'église. Qu'en est-il du restaurant scolaire ?

Une étude sur un agrandissement significatif des locaux devient plus que nécessaire, afin de permettre une pause méridienne sereine et sûre pour les enfants, et les adultes qui les encadrent.

- - - Focus sur le vote FN à Thorigny - - -



Source : Ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>)

Si Thorigny s'illustre presque systématiquement par des taux de participation supérieurs à la moyenne nationale, force est de constater que notre commune n'est pas épargnée par la montée du vote extrême.

Le graphique ci-contre montre l'évolution du vote en faveur de candidat-es ou listes étiquetées *Front National* aux dernières élections.

L'éolien dans la tempête

Passé entre les nations du monde entier, lors de la COP21 (Conférence sur le Climat) de décembre 2015, même s'il est loin de donner entière satisfaction et quand bien même il faudra exercer une pression constante sur certains pays pour le mettre véritablement en application, l'Accord de Paris montre deux choses :

- la reconnaissance d'une urgence à limiter au maximum le dérèglement et donc le réchauffement climatique.
- la nécessité absolue de la mise en place partout sur la planète de méthodes et d'outils adaptés de transition vers une énergie alternative qui se substituera petit à petit aux énergies fossiles et nucléaire. L'énergie Éolienne est l'un de ces outils.

Le conseil municipal de la mandature précédente avait donné son accord pour étudier la possibilité d'implanter des éoliennes sur le territoire de Thorigny. La Société « *Abo Wind* » a saisi cette opportunité en cherchant des lieux d'exploitation possibles. Elle a ensuite présenté ses conclusions et projets directement ou indirectement aux autorités et aux populations concernées.

Une première polémique s'est créée du fait qu'une société industrielle privée (par là même chargée de générer du profit pour ses actionnaires) se soit appropriée le projet et que d'autres structures existantes de forme juridique différente n'ait pas été sollicitées. **Nous ne pouvons qu'être d'accord avec la dénonciation de cet état de fait**, d'autant que l'on peut penser que l'énergie étant un enjeu d'intérêt national, l'État, plutôt que de déléguer, devrait gérer directement l'étude, la mise en place, et la gestion d'un parc éolien Français existant ou en devenir.

La possibilité d'une alternative ci-

toyenne en matière de gestion d'énergie éolienne a également été présentée par notre Association lors d'une réunion publique à Thorigny, suscitant de l'intérêt mais malheureusement peu de retour des acteurs potentiels, particuliers, associatifs ou institutionnels.

Une deuxième polémique a vu le jour, qui fait part d'un risque de prise illégale d'intérêt de la part de certains élus de Thorigny. Les conseillers majoritaires pour pallier le problème (et selon une méthode quelque peu cavalière que nous avons dénoncée en son temps, cf. <http://www.alternative-citoyenne-thorigny.fr>), ont décidé d'annuler le projet *Abo Wind*. Cette annulation n'est pas légale, le projet continue, le Préfet prendra la décision finale.

Deux autres projets concernent Thorigny, l'un d'*Abo Wind* (Le Pavillon-Lavaud), l'autre de *WPD* (La Battée). Nous attendons qu'ils soient présentés aux populations concernées.

Nous aimerions ajouter à ces propos :

- Une chose est de contester l'éolien dans sa finalité industrielle. Encore faudrait-il s'interroger sur d'autres propositions que la complète annulation.
- De plus il ne faut pas mélanger cette démarche contestataire, à notre sens justifiée, avec des démarches qui seraient l'addition de contestations partisans. Nous soutenons une démarche d'intérêt collectif et non une contestation pour la défense d'intérêts individuels.

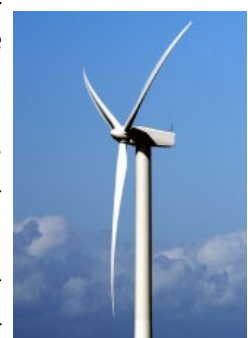
L'accord COP21, dans sa méthode, témoigne que la diplomatie, la contradiction, le débat, le compromis parfois sont un préalable à l'acceptation de la transition énergétique pour le pays, notamment sur l'im-



Pourquoi une décision des élus de la majorité en catimini, sans débat en conseil municipal ?



Nous voulons un débat public avec tous les acteurs du projet et une consultation de la population !



Vous avez dit « voisins vigilants » ?!

Qui peut être contre le renforcement du lien social ? Qui peut refuser le « vivre ensemble » ? Qui peut rejeter la solidarité entre les citoyens ? Personne bien sûr ! Vous pourriez donc être plutôt favorable à la mise en place de l'opération « *voisins vigilants* » à Thorigny. Et bien non ! La solidarité entre voisins relève de la convivialité et de la proximité consentie entre chacun. Le renforcement du lien social passe d'abord par des échanges croisés, des moments partagés, plus que par la surveillance organisée des quartiers, l'observation institutionnalisée de ce qui se passe chez le voisin, le renseignement et la mise sous contrôle des espaces privés.

Quiconque observe des intrus chez son voisin absent, s'en inquiétera et aura le réflexe de prévenir les autorités. Cela relève de la citoyenneté et de pratiques courantes entre voisins. Nul besoin de l'institutionnaliser pour en garantir la réalité. De plus, lors d'absences prolongées de son domicile, il reste possible pour ceux qui le souhaitent d'en informer la gendarmerie nationale qui effectuera alors des rondes plus fréquentes.



La citoyenneté et la bienveillance relèvent de la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous. La sécurité (enquêtes, surveillances, interventions), à laquelle tout citoyen a droit, relève dans notre secteur de la gendarmerie nationale.

Quelques contributions au débat...

Autrefois, mes voisins étaient de braves gens, de bons voisins de campagne prêts à rendre service et qui n'hésitaient pas à demander un coup de main quand ils en avaient besoin. Nous partagions nos petits soucis, notre savoir faire de jardinier, cuisinier, et de temps en temps une bonne bouteille.

La vie de voisinage n'était pas toujours facile, certains voisins parlaient trop, déformaient ce qu'on disait. Ça faisait des histoires un peu compliquées quelque fois car il est difficile de toujours garder la bonne distance, mais il n'était pas nécessaire de fermer les portes en partant, nos relations de voisinage garantissaient la sécurité de nos biens.

Mon voisin d'aujourd'hui est

un « voisin de ville ». Il s'est installé à côté de chez moi mais nous ne nous connaissons à peine : pour éviter les difficultés des voisins de campagne, nous gardons nos distances.

Aujourd'hui,

- on ne perd plus son temps à discuter par dessus la haie, mais on est branché, on tchate,
- on ne « picole » plus entre voisins, on se déplace pour voir des amis
- la recette de cuisine, la combine de bricoleur, le truc de jardinier, c'est la télévision et internet qui nous l'enseignent...

La maison de mon voisin fait partie de mon paysage, mais mon voisin ne fait pas partie de ma vie, nous ne connaissons plus les amis les uns des autres, ceux qui vien-

nent souvent et de qui on n'a rien à craindre, on ne veut surtout pas s'occuper de nos voisins, comme en ville, on se pose les uns à côté des autres, distants, méfiants.

On ne se sent plus en sécurité dans nos campagnes et quelques gens bien inspirés par la peur des voleurs, peur qui n'est pas souvent une bonne voisine du bon sens, ont eu l'idée de mettre en place des « voisins vigilants », autrement dit des « vigiles de voisinage » ou des « sous flics » de quartier.

Cela ne nous rendra pas la sécurité chaude et parfois tourmentée d'autrefois. Le climat social continuera à se refroidir. Mais face à ce froid qui crée le sentiment d'insécurité, aucune mesure rationnelle ne sera efficace.

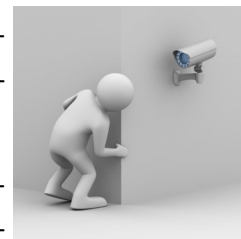
En 2015, la commune de Thorigny s'est positionnée pour valider la démarche "Voisins Vigilants" dans l'objectif de dissuader les atteintes aux biens d'autrui.

Comment est-il possible d'imaginer que les personnes volontaires et validées par la gendarmerie pour être "correspondants privilégiés" seront d'autant plus vigilants face à des comportements ou des faits suspicieux qu'elles ne le sont déjà de façon spontanée ? Nous nous interrogeons d'ailleurs sur la légalité de la convention signée entre la mairie de Thori-

gny et le Préfet de Vendée ; aucune délibération n'ayant été votée en conseil municipal.

La sollicitation à cette démarche « voisins vigilants » ne correspondrait-elle pas à une illusion de sécurisation des biens ?

Une des pistes pour une réduction des infractions aux biens ne réside-t-elle pas à travailler à plus d'humanité entre voisins dans toutes ses dimensions ?



URBANISME : carte communale ou PLU ?



Thorigny dispose actuellement d'une Carte Communale approuvée en 2004 délimitant les zones constructibles.

En mai 2015, le conseil municipal a souhaité privilégier la révision de la carte communale existante en confiant les études à un bureau expert. Il s'est rendu à l'évidence que dans ce contexte le pouvoir des élus était limité. Il a donc décidé, le 30 novembre 2015, de revoir l'organisation et l'aménagement du territoire en s'engageant pour un Plan Local d'Urbanisme.

En 2014, notre association proposait déjà la mise en place d'un PLU afin d'être au plus près des pratiques et des nouvelles règles d'urbanisme, d'autant qu'une carte communale s'établit sans règlement précis d'occupation des terrains et n'englobe pas l'ensemble du territoire communal.

Au delà de placer la commune dans un cadre réglementaire en la matière et d'apporter davantage de transparence pour les habitants, quels impacts ou changements cela apporterait-il ?

- Participation de la population dans la réflexion engagée tout au long de la procédure d'élaboration du PLU : il s'agit de définir un véritable projet d'urbanisme notamment économique et social, en concertation avec les citoyens à travers des réunions publiques, des échanges avec les agriculteurs, les associations, ... (dont une enquête publique obligatoire comme pour la carte communale).

- Prise en compte de l'ensemble des objectifs environnementaux : protection des zones naturelles et agricoles, développement durable, zones humides...

- Possibilité d'échéancier de l'urbanisation : introduction des notions de zones urbanisables à court-moyen terme et non urbanisables en l'état.

- Transfert de compétence à la commune pour délivrer les autorisations de construction.

Par conséquent, intégrant l'ensemble des enjeux communaux, environnementaux, sociaux et économiques et dans une démarche citoyenne, l'association **Alternative Citoyenne pour Thorigny** soutient l'initiative d'un PLU et invite la population à s'impliquer dans ce projet.

Pourquoi avoir foncé trop vite vers une nouvelle carte communale ? Les études coûtent suffisamment cher, soyons réfléchis et pragmatiques.



Alternative Citoyenne pour Thorigny demande la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme, en associant la population en toute transparence durant chaque étape de son élaboration.



Alternative Citoyenne pour Thorigny...



Quésako ?

Alternative Citoyenne pour Thorigny est une association ouverte à toutes et à tous. Elle s'est créée en 2014 à la suite des élections municipales.

Elle a pour objectifs d'être un espace de rencontre et une force de propositions de citoyens attachés aux valeurs de démocratie participative, de justice sociale et de solidarité, de prévalence de l'intérêt général, de laïcité ainsi que de défense de l'environnement. L'association est indépendante de tout parti politique.

Ses représentants s'engagent notamment à assister aux réunions du conseil municipal, à communiquer publiquement une analyse sur la vie communale (publications papier et site internet) et à susciter le débat dans notre commune. Des membres siègent également dans chacun des 6 comités consultatifs constitués par le Maire.

En janvier 2015, *Alternative Citoyenne pour Thorigny* a organisé un premier débat public sur les projets citoyens, avec la participation du Président d'*Éoliennes en Pays de Vilaine*, association à l'initiative du premier parc éolien citoyen français (Morbihan). Au travers de cette présentation et des échanges, l'association a réaffirmé son engagement pour la transition énergétique. Mais pas à n'importe quel prix. Les exigences de transparence (notamment des financements) et de consultation de la population sont incontournables. Dans ce cas, et comme pour tout projet impliquant un territoire et ses habitants, les élus doivent informer leurs concitoyens de façon transparente, organiser des débats contradictoires, sans s'interdire de les questionner afin de prendre les décisions les plus représentatives de l'intérêt général.



En 2016, j'adhère !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adhésion annuelle : membre actif (10 €)

membre bienfaiteur (montant libre : _____ €)

Ce coupon est à envoyer, avec le règlement, à : *Gabriel BORY - Le Tremblay 85480 THORIGNY*